FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur du produit	**GRAND PINGOUIN**
Autres moyens d'identification	Pas disponible
Utilisation recommandée	Fini à plancher
Distributeur	Distributions PLA-M inc. 2035, Boul. Édouard St-Hubert, (Québec) Téléphone: (450) 923-6111 **Numéro de téléphone d'urgence seulement (24 H, CANUTEC): (613) 996-6666**

2. Identification des risques

Dangers Physiques	Non classé	
Risques pour la santé	Lésions oculaires graves et irritation oculaire	Catégorie 2B
	Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Risques pour l'Environnement	Non classé.	
Risques défini pour OSHA	Non classé.	

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur	**Attention**
Mention de danger	Provoque une irritation cutanée. Provoque une irritation des yeux.
Conseil de prudence	
Prévention	
Intervention	Se laver les mains soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. **EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:** laver abondamment à l'eau tiède. **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX** : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Traitement spécifique (consulter cette étiquette). En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Nom chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	%
Tributoxyethylphosphate		78-51-3	1 - 5
Diethylene glycol monoethyl ether		111-90-0	1 - 5

4. Premiers soins

Inhalation	En cas d'inhalation : Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour la respiration. Appeler immédiatement un centre antipoison/médecin/.
Peau	En contact avec la peau (ou les cheveux) : Rincer la peau avec de l'eau/sous une douche. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Traitement particulier (consulter cette étiquette). Appeler immédiatement un centre antipoison/médecin/.
Yeux	En contact avec les yeux : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact si la victime en porte et qu'il est possible de les retirer facilement. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison/médecin.
Ingestion	En cas d'ingestion : Rincer la bouche. NE PAS provoquer de vomissements. Appeler immédiatement un centre antipoison/médecin/.
Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés	Provoque des lésions oculaires. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble.
Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis	Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Les symptômes peuvent être différés.
Informations générales	S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Porter des gants en caoutchouc et des lunettes de protection à l'épreuve des éclaboussures de produits chimiques. Tenir hors de la portée des enfants.

5. Mesures de lutte contre le feu

Moyens d'extinction appropriés	En fonction des matières environnantes.
Méthodes d'extinction inappropriées	Utiliser des agents extincteurs appropriés pour les matières environnantes.
Risques spécifiques provenant des produits chimiques	Les pompiers doivent porter un appareil de respiration autonome.
Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.
Lutte contre l'incendie / instructions	Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque.
Méthodes particulières d'intervention	Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes.
Produits dangereux résultant de la combustion	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Dioxyde de carbone
Données sur l'explosibilité	
Sensibilité aux chocs	Pas disponible.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Pas disponible.

6. Procédures en cas de déversement

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Tenir à l'écart des zones basses. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas respirer la brume ni vapeur. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.
Considérations d'hygiène générale	Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage	Ne pas rejeter dans l'environnement. Déversement accidentel important : Bloquer la fuite si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Déversement accidentel peu important: Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13. Empêcher de pénétrer dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols, les espaces réduits
Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter le rejet à l'égout et dans les environnements terrestres et les cours d'eau. Ne pas évacuer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et les eaux publiques.

7. Manutention et entreposage

Précautions pour une manipulation sécuritaire	Utiliser uniquement avec une ventilation appropriée. Éviter l'exposition prolongée. Porter un équipement de protection approprié. Laver vigoureusement après manipulation. Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. NE PAS mettre dans les yeux, la peau ou les vêtements.
Conditions pour un entreposage sûr, y compris toute incompatibilité	Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver dans un endroit frais et sec protéger contre les rayons solaires. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10).

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition

Valeurs limites d’exposition

Composants	Valeur
Tributoxyethylphosphate	Pas disponible
Diethylene glycol monoethyl ether	TWA : 25 ppm (8 h)

Valeurs limites biologiques	Aucune limite d’exposition biologique observée pour les ingrédients.
Contrôles techniques appropriés	Bonne ventilation en générale (habituellement 10 changements d'air à l'heure) doit être effectuée.

Mesures de protection individuelle, comme l’équipement de protection individuelle

Protection du visage/des yeux	Lunettes à coques à l'épreuve des éclaboussures de produits chimiques.
Protection de la peau	
Protection des mains	Gants en caoutchouc. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.
Autre	Porter des vêtements appropriés et résistant aux produits chimiques. Conformément aux directives de votre employeur.
Protection respiratoire	Porter un appareil respiratoire autonome (ARA) à pression positive. Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.
Dangers thermiques	Sans objet.

9. Proprietes physiques et chimiques

Aspect	Liquide
État physique	Liquide.
Forme	Liquide
Couleur	Blanc
Odeur	Pas disponible
Seuil de l'odeur	Pas disponible.
pH	7.5 – 8.0
Point de fusion/point de congélation	0 ^{o}C
Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition	100 ^{o}C
Point d'écoulement	Pas disponible.
Coefficient de répartition (n-octanol/eau)	Pas disponible
Point d'éclair	> 95 ^{o}C
Vitesse d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	
Limites d'inflammabilité - inférieure (%)	Pas disponible
Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	Pas disponible
Limite d'explosivité - inférieure (%)	Pas disponible.
Limite d'explosivité - supérieure (%)	Pas disponible.
Pression de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative	1.02 – 1.04
Solubilité(s)	Complète
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible.
Viscosité	Pas disponible.

10. Stabilite et reactivite

Réactivité	Bases et acides fort. Ce produit peut entrer en réaction avec des agents
Possibilité de réactions dangereuses	d'oxydation. Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Conditions à éviter	Réaction de neutralisation avec les bases fortes et les acides forts. Ce produit peut entrer en réaction avec des agents d'oxydation.
Matières incompatibles	Agents oxydants, acides forts et les bases fortes.
Produits de décomposition dangereux	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone

11. Propriétés toxicologiques

Voies d'exposition	Yeux, contact avec la peau, inhalation, ingestion.
Informations sur les voies d'exposition probables	
Ingestion	Entraîne des irritations de la trachée digestive.
Inhalation	Toute inhalation prolongée peut être nocive.

Peau	Entraîne des irritations à la peau.
Yeux	Provoque des irritations aux yeux.
Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	Aucune

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Composants	**Espèces**	**Résultats d'essais**
Tributoxyethylphosphate		
Acute		
Cutané DL50	Lapin	5000 mg/kg
Oral DL50	Rat	3000 mg/kg
Diethylene glycol monoethyl ether		
Oral DL50	Rat	7500 mg/kg

Corrosion et/ou irritation de la peau	Peut provoquer des irritations de la peau.
Minutes d'exposition	Pas disponible.
Indice d'érythème	Pas disponible.
Valeur d'un œdème	Pas disponible.
Lésion/irritation grave des yeux	Provoque des irritations oculaires.
Valeur de l'opacité cornéenne	Pas disponible.
Valeur de la lésion de l'iris	Pas disponible.
Valeur des rougeurs de la conjonctive	Pas disponible.
Valeur d'un œdème de la conjonctive	Pas disponible.
Jours de récupération	Pas disponible.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	
Sensibilisation des voies respiratoires	Pas disponible.
Sensibilisation de la peau	Ce produit ne devrait pas causer une sensibilisation de la peau.
Mutagénécité de la cellule germinale	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Mutagénicité	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Cancérogénicité	Aucune
Toxicité pour la reproduction	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Tératogénicité	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Non classé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Non classé.
Risque d'aspiration	Pas disponible.
Effets chroniques	Toute inhalation prolongée peut être nocive.
Autres informations	Pas disponible.
Nom des produits toxicologiquement synergiques	Pas disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Composants	Espèces	Résultats d'essais
Tributoxyethylphosphate	Poisson LC50 (96 hours)	11.2 mg/l
Diethylene glycol monoethyl ether	Poisson LC50 (96 hours)	> 10000 mg/l
	Daphnia magna (96 hours)	3340 mg/l

Persistance et dégradabilité	Biodégradable à 100 %
Potentiel de bio-accumulation	Données non disponibles.
Mobilité dans le sol	Données non disponibles.
Mobilité générale	Pas disponible.
Autres effets nocifs	On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète) causé par ce composant.

13. Élimination des résidus

Instructions pour l'élimination	Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés en décharge agréée. Ce produit et son contenant doivent être éliminés comme déchets dangereux. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égoûts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.
Règlements locaux d'élimination	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Code des déchets dangereux	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).
Emballages contaminés	Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Étant donné que les récipients peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient.

14. Informations relatives au transport

Généralités	Canada: Preuve de classification: Conformément à la partie 2.2.1 (DORS/2014-152) du règlement sur les transports de marchandises dangereuses, nous attestons que le classement de ce produit est correct à la date du SDS de délivrance. Le cas échéant, le nom de la technique et la classification du produit seront affiche ci-dessous.

Ministère des Transports des États Unis. (DOT)

Requêtes fondamentales pour le transport:	
Numéro UN	
Appellation réglementaire adéquate	Non réglementé
Classe de danger	
Groupe d'emballage	

Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

Requêtes fondamentales pour le transport:	
Numéro UN	
Appellation réglementaire adéquate	Non réglementé
Classe de danger	
Groupe d'emballage	

15. Données réglementaires

Règlements fédéraux canadiens
Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Situation SIMDUT
Contrôlé

Classement SIMDUT
Catégorie D2B - Matières causant d'autres effets toxiques

L'étiquetage SIMDUT

16. Renseignements divers

LÉGENDE	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

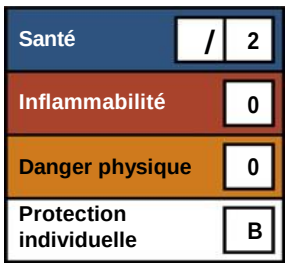

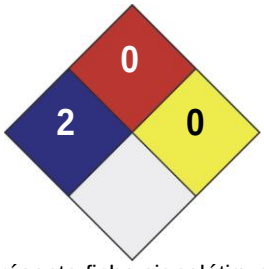

Clause d'exonération de responsabilité
Les renseignements fournis dans la présente fiche signalétique ont été préparés à partir de sources que nous croyons exactes et fiables du point de vue technique. Nous avons tout mis en oeuvre pour divulguer tous les renseignements sur les dangers. Cependant, dans certains cas, les renseignements ne sont pas disponibles et nous l'avons indiqué. Les conditions d'utilisation du produit étant hors du contrôle du fournisseur, autres risques, niveaux d'exposition et considerations concernant l'élimination pourraient être applicables. C'est donc de la responsabilité de l'utilisateur lire et comprendre l'étiquette du produit et le présent document avant d'utiliser le produit. Ne pas utiliser le produit à des fins autres que celles indiquées à la Section 1.

Date de publication
24 Avril 2017

Date en vigueur
24 Avril 2017

Version 1.0

Autres informations
Pour obtenir une FS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.

Préparée par
Unica Canada inc. No de téléphone: (450) 655-8168

Autres informations
Cette fiche de données de sécurité est préparée pour se conformer avec la Norme de communication de risque d'OSHA (Administration de la sécurité et de la santé au travail) concernant l'adoption du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH).